



Préparation concours interne Ingénieur-re en chef territorial-e

Test de sélection / Session 2017-2018

Durée 2h30 – Coefficient 3

EPREUVE 2 : POSITIONNEMENT EN CULTURE GENERALE ET TERRITORIALE

Epreuve en deux parties :

Partie I

Réponse à deux questions appelant des réponses courtes (une vingtaine de lignes) concernant des enjeux territoriaux ainsi que le positionnement des ingénieur-e-s en chef territorial-e-s au cœur de ces derniers. (12 points)

Question 1 :

- Les partenariats publics-privés ont-ils encore un avenir ?

Dans un contexte de diminution des ressources financières, de nombreuses collectivités ont recouru dans les années récentes aux contrats de partenariat, désormais dénommés marchés de partenariat. Quel bilan peut-on dresser de cet outil et quelles sont les conditions à observer pour en faire un outil pertinent d'un point de vue technique et économique ?

Question 2 :

- Le dialogue social dans les collectivités locales

Après avoir brièvement rappelé les modes de fonctionnement du dialogue social dans les collectivités locales, vous en dresserez une analyse critique et proposerez des voies de dynamisation / de refondation éventuelles.

Partie II

Elaboration d'une courte dissertation sur un sujet de culture générale et territoriale. Le-la candidat-e traitera du sujet dans un maximum de 4 pages manuscrites. La dissertation comportera un plan apparent qui pourra être assorti de titres (8 points)

Sujet :

- Faut-il encourager la métropolisation des territoires?